

---

## Vincent JOINEAU, *Moudre les blés. Les moulins de l'Entre-deux-Mers bordelais (XI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*

Jean-Loup Abbé

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccm/5692>

DOI : 10.4000/ccm.5692

ISSN : 2119-1026

### Éditeur

Centre d'études supérieures de civilisation médiévale

### Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2017

Pagination : 420-422

ISSN : 0007-9731

### Référence électronique

Jean-Loup Abbé, « Vincent JOINEAU, *Moudre les blés. Les moulins de l'Entre-deux-Mers bordelais (XI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)* », *Cahiers de civilisation médiévale* [En ligne], 240 | 2017, mis en ligne le 01 décembre 2017, consulté le 22 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ccm/5692> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ccm.5692>

---



La revue *Cahiers de civilisation médiévale* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Vincent JOINEAU, *Moudre les blés. Les moulins de l'Entre-deux-Mers bordelais (XI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Éditions Classiques Garnier (Histoire des techniques, 4), 2014.

L'ouvrage de Vincent Joineau est issu de sa thèse de doctorat d'histoire médiévale, soutenue en 2011 à l'université de Bordeaux 3 sous la direction de Philippe Araguas. Certes, les moulins sont loin d'être un objet d'étude et d'intérêt méconnu. Mais ils ont surtout capté l'attention en tant que témoignage d'un monde rural disparu et, à ce titre, ils sont entretenus dans l'optique d'une mise en valeur patrimoniale. C'est sous l'angle architectural que l'analyse en est souvent faite. Il n'en reste pas moins que les travaux de Claude Rivals ou le colloque de Flaran de 1999 sur *Moulins et meuniers dans les campagnes européennes (IX<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)*, sans remonter jusqu'à Germain Sicard et Marc Bloch et en mettant de côté la période antique, font que l'A. s'inscrit dans une démarche historienne, voire sociologique, qui a déjà posé des jalons significatifs. L'archéologie n'est pas non plus en reste, comme avec Bruno Phalip pour le Languedoc médiéval.

Le choix de V. Joineau, et la spécificité de son travail, est de reprendre ce dossier avec la volonté de mieux appréhender le rôle des moulins dans l'économie industrielle rurale. Pour cela, il a délimité un territoire régional, l'Entre-deux-Mers bordelais, soit l'espace compris entre la Dordogne et la Garonne et relevant du diocèse de Bordeaux. Il peut ainsi s'appuyer sur la thèse de Fabrice Mouthon (*Les blés du Bordelais : l'économie céréalière dans les diocèses de*

*Bordeaux et de baras [v. 1300-v. 1500]*, thèse de doctorat en histoire médiévale, Bordeaux 3, 1993). Mais il va au-delà de celle-ci, qui reste dans une chronologie médiévale, pour embrasser un temps long de huit siècles qui mène à la Révolution française. Il s'agit ainsi de partir de la mise en place des premiers moulins répertoriés pour observer des dynamiques de localisation, de fonctionnement ou encore de filière économique. C'est aussi une façon de faire face à l'hétérogénéité de la documentation écrite, soulignée à plusieurs reprises. Les chartes de l'abbaye de La Sauve-Majeure dominent pour la période centrale du Moyen Âge, laissant dans l'ombre les autres seigneuries, ecclésiastiques et laïques. Les sources notariales et les mercuriales deviennent primordiales pour les Temps modernes, complétées par quelques fonds privés et les plans cadastraux. L'exploitation des premières contribue largement à la richesse du travail présenté. Le corpus établi est le fruit de cette recherche documentaire et de prospections systématiques qui ont permis de comptabiliser 205 moulins à eau, 148 à vent et 16 à nef. Une base de données géoréférencée a été réalisée et une large place a été faite à l'approche statistique et à la méthode régressive. La pertinence de la démarche tient enfin à la triple focale d'étude, axée à la fois sur le site, la vallée de chaque cours d'eau et la région d'enquête.

Le plan retenu est chrono-thématique. La première partie, le territoire et son équipement en moulins, porte sur la période médiévale. Dans un espace globalement vallonné, avec un réseau hydrographique dense (trente bassins-versants) dont le principal est celui de l'Engranne, le cartulaire bénédictin de La Sauve-Majeure et, secondairement, les archives hospitalières de Saint-Jean mentionnent des moulins à eau depuis le XI<sup>e</sup> s., avec une expansion marquée dans le deuxième quart du XII<sup>e</sup>. Il est pertinent de souligner que « la seigneurialisation des eaux des rivières » (p. 83) suscite cette accélération. Par contre, cette approche conduit l'A. à considérer qu'il n'y a pas d'aménagement lié à des moulins pendant le haut Moyen Âge, puisque les textes n'en parlent pas (p. 113). Dans d'autres régions, de nombreux travaux sur cette période et l'Antiquité incitent à être plus prudent, d'autant que La Sauve-Majeure constitue son temporel à partir des dons de nobles et de *militēs*, ce qui veut dire que ces équipements existent déjà. Si les sources médiévales sont avares d'indications techniques, l'étude se penche avec bonheur sur le vocabulaire, comme celui de *stagnum* (p. 113), un faux ami qui ne désigne pas un étang naturel, mais la retenue d'eau; l'*estanc* des textes modernes évoquant aussi le canal de dérivation (p. 198).

Les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s. opposent classiquement temps de crises et reconstruction, même si la documentation utilisable est limitée pour ces deux siècles. Près des deux tiers des moulins mentionnés au XV<sup>e</sup> s. sont hors de service, ce qui souligne leur exposition aux pillages et explique la fortification de plusieurs d'entre eux, comme Daignac ou Espiet, afin de faire face aux bandes de routiers. Des meuniers du Poitou et du Limousin reçoivent en inféodation des moulins à remettre en état. Pour autant, l'apparition des moulins à vent, mentionnés pour la première fois en 1323 dans l'Entre-deux-Mers, signifie qu'il faut nuancer cette approche du contexte de crises.

La période moderne, prolongée parfois jusqu'au XIX<sup>e</sup> s., sert de cadre aux deuxième et troisième parties du volume. La matière documentaire est bien plus riche et l'A. peut y déployer plus aisément ses compétences, même s'il se garde toujours d'affirmations trop péremptives, à cause des lacunes. L'approche technique de la « machine à transformer » est au cœur de la partie centrale, une machine qui sert avant tout à produire de la farine, puisque les moulins foulons et les moulins de fer paraissent rares et en disparition progressive. La question des aménagements est traitée avec soin, avec une réflexion sur l'écosystème de la rivière qui insiste sur son caractère très anthropisé, *via* les retenues et les canaux. Tous ces éléments, ainsi que ceux du moulin lui-même, sont étudiés en détail, de manière analytique, avec au premier plan, évidemment, les roues et les meules. Les roues verticales l'emportent largement en nombre à la fin de l'Ancien Régime (71 % du corpus), lorsqu'il est possible de faire une telle évaluation. Les moulins à vent ne sont pas négligés. Souvent en hauteur, parfois sur motte artificielle, ils peuvent aussi être couplés avec un moulin à eau, en particulier si le meunier est le même, pour former une sorte de binôme complémentaire (p. 276).

Le fonctionnement de l'outil de production – l'« usine » – apporte de nombreuses informations sur la mouture, dite « à la grosse », des grains, qui sont avant tout de froment, mais aussi, bien qu'en recul croissant, de seigle et de méteil. La capacité de production est plus difficile à évaluer par manque de données avant la Révolution. Par contre, le microcosme social qu'est le moulin est visité habilement : au meunier et à ses valets, il faut en effet ajouter les artisans qui sont très régulièrement sollicités pour l'entretien des équipements.

La dernière partie vise à répondre aux questions majeures, autour de la place des moulins dans l'économie locale et dans le grand commerce régional. À ce titre, l'évolution de la meunerie à l'époque

moderne est partagée en trois périodes. Le *xvi*<sup>e</sup> s. se présente comme une phase dynamique, marquée par la multiplication des baux en fermage qui font suite à la reconstruction du siècle précédent. Ces baux, surtout en nature, sont perçus comme le signe d'une adaptation à la hausse des prix du blé, ce que ne peut permettre la tenure à cens. Le renversement de tendance caractérise un long *xvii*<sup>e</sup> s. qui va jusqu'en 1720 et qui est qualifié de «déclin» de la meunerie. Déguerpissements, baisse des fermages, endettements accompagnent le manque d'entretien de nombreux moulins. Après 1720, et surtout 1750, la nouvelle conjoncture (hausse de la demande en céréales et de la population) provoque une «renaissance» de la meunerie. Les baux augmentent à nouveau et sont réclamés dorénavant en argent et, signe de l'attraction de cette activité, des marchands et des bourgeois bordelais acquièrent des moulins. Mais, le plus remarquable est l'insertion dans le commerce régional, facilitée par la liberté de circulation et de commercialisation des grains. Les meuniers achètent désormais du blé, ce qui leur permet de vendre de la farine en dehors du cadre local et seigneurial qui les limite au droit de mouture (1/16<sup>e</sup> des grains apportés). C'est l'entrée dans l'«économie de marché» (p. 560). Enfin, la construction de nouveaux moulins à vent et à nef semble signifier que l'équipement est insuffisant, l'implantation des moulins à eau paraissant saturée depuis la fin du Moyen Âge.

Le texte est accompagné de plusieurs documents transcrits en annexe, ce dont on ne peut que se réjouir. Un riche dossier en cartes, photographies et graphiques manque néanmoins souvent de lisibilité, ce qui résulte, probablement, du passage de la thèse universitaire à l'édition. Enfin, l'index géographique est très pratique, mais l'aurait été encore plus avec la mention des communes pour accompagner les lieux-dits indexés.

L'ouvrage de V. Joineau est une contribution d'une grande utilité, à plus d'un titre, comme nous avons tenté de le montrer. S'il pose beaucoup de questions, mais n'apporte pas toutes les réponses, c'est que l'enquête est difficile, surtout sur une longue durée qui implique une grande variété de sources. Le lecteur aurait probablement aimé que la synthèse s'accompagne de quelques monographies de sites en appui, même si celle-ci est toujours bien étayée par des exemples dûment référencés. Mais l'essentiel n'est pas là ; il repose sur les très nombreux éclairages portés sur une activité emblématique du monde rural, qui est avantageusement désenclavée pour être intégrée dans une économie régionale et dans un

dynamisme diachronique bien réel. Il n'y a pas plus de moulin immobile qu'il n'y a de village immobile...

Jean-Loup ABBÉ.